

COUP D'ŒIL SUR L'INDUSTRIE LÉGÈRE AU CANADA

Centre d'information économique et
politique (EPIC) d'EDC
Novembre 2023

Canada



EDC



SOMMAIRE

Le secteur manufacturier canadien emploie environ 1,8 million de personnes et, en 2022, il a contribué au produit intérieur brut (PIB) du Canada à hauteur de 194 milliards de dollars.

Depuis 2018, les investissements augmentent de façon constante dans le secteur, qui se concentre sur quatre sous-secteurs : matériel de transport, transformation des aliments, fabrication de produits chimiques et métaux primaires.

Cependant, le Canada a enregistré des résultats commerciaux négatifs dans le secteur manufacturier en raison de déficits considérables dans les sous-secteurs du matériel de transport, de l'informatique et de l'électronique, des produits chimiques et de la machinerie, qui se sont tous retrouvés en déficit de plus de 30 milliards de dollars en 2022.

Dans ce rapport, nous examinerons en profondeur les tendances de croissance, les tendances en matière d'investissement et les défis économiques qui entourent ce secteur, ainsi que les attentes des fabricants canadiens pour l'avenir.



TENDANCES GÉNÉRALES DE LA FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE (FBCF) DANS LE SECTEUR MANUFACTURIER

Le secteur manufacturier représente environ 9 % du produit intérieur brut (PIB) du Canada, soit 194 milliards de dollars en 2022.

- Le secteur a contribué à environ 57 % des exportations annuelles de marchandises en 2022 et emploie 1,79 million de personnes, soit près de 9 % de la population active.
- Ces dernières années, la contribution de l'industrie manufacturière au PIB a atteint les niveaux les plus bas enregistrés depuis des décennies, comme l'illustre l'annexe 1.

La FBCF dans le secteur manufacturier canadien était estimée à 35,6 milliards de dollars en 2022, soit près de 9 % du total national pour cette année-là.

- La tendance à l'investissement dans le secteur manufacturier augmente de façon constante depuis 2018, année au cours de laquelle il a pour la première fois dépassé les 30 milliards de dollars.
- Depuis 2018, la FBCF dans le secteur manufacturier s'élève en moyenne à 33,9 milliards de dollars, contre 28,4 milliards de dollars en moyenne sur l'ensemble de la série chronologique (2006-2022).
- En raison des perturbations liées à la pandémie de COVID-19, la FBCF du secteur a diminué en 2020, avant d'augmenter en 2021 et en 2022.

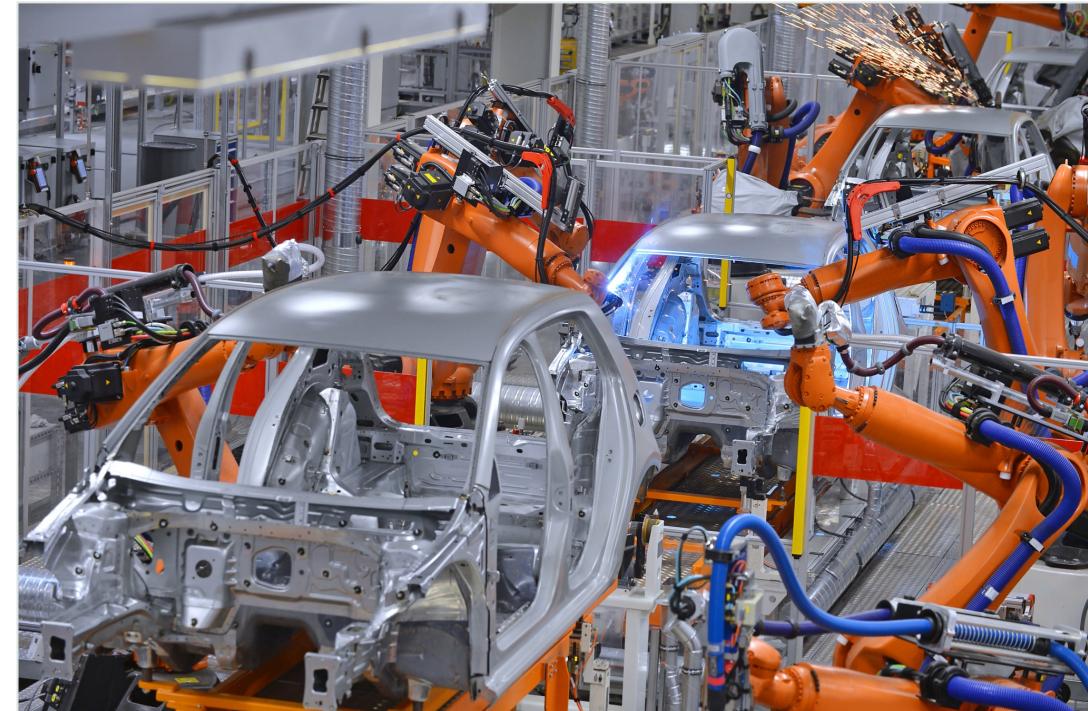


Malgré ces augmentations en dollars, la part du secteur manufacturier dans la FBCF totale a légèrement diminué depuis 2006.

- En 2006 2007, le secteur manufacturier représentait 11 % de la FBCF totale.
- Depuis 2008, les chiffres varient entre 8 % et 10 %.
- Le taux actuel de 9 % correspond à peu près à la moyenne pour l'ensemble de la série chronologique.
- En dollars canadiens, la FBCF totale du secteur manufacturier a été la plus élevée en 2021, s'établissant à 36,4 milliards de dollars, les estimations pour 2022 chutant légèrement à 35,6 milliards de dollars.

La concentration des activités est très marquée dans le secteur manufacturier canadien, quatre sous-secteurs représentant 58 % de la FBCF du secteur :

- Matériel de transport, transformation des aliments, fabrication de produits chimiques et métaux primaires.
- Les 15 autres sous-secteurs, ensemble, représentent en moyenne 3 % chacun.



TENDANCES GÉNÉRALES DE LA FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE (FBCF) DANS LE SECTEUR MANUFACTURIER

Les tendances de croissance de la FBCF du secteur manufacturier pour 2006-2022 sont modérément positives, avec un taux de croissance annuel composé (TCAC) de 1,54 % sur la période, bien que neuf des 19 sous-secteurs aient enregistré des taux de croissance négatifs de la FBCF.

- Toutefois, si l'on compare la FBCF du secteur manufacturier à la croissance de l'ensemble de l'industrie canadienne, on obtient un résultat plus négatif.
- Seuls les secteurs des produits chimiques, des produits divers et de la production alimentaire ont connu des TCAC supérieurs à ceux de l'ensemble de l'industrie canadienne (2,79 %) entre 2006 et 2022.

Selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) à trois chiffres, les dépenses d'investissement moyennes du secteur manufacturier sont incompatibles avec la norme pour toutes les industries, avec des dépenses d'investissement moyennes de 63 % (contre 79 % pour toutes les industries) et de 37 % pour les réparations (contre 21 % pour toutes les industries).

- Les profils des sous-secteurs varient considérablement, les dépenses d'investissement allant d'un minimum de 39 % pour la fabrication de papier à un maximum de 79 % pour les produits informatiques et électroniques.
- Compte tenu de l'éventail des activités, mais aussi de la prévalence de nombreux petits exploitants, les réparations sont un facteur important pour les fabricants.



Les résultats commerciaux du Canada dans le secteur manufacturier sont généralement négatifs.

- Cette situation est due à des déficits considérables dans les sous secteurs du matériel de transport, de l'informatique et l'électronique, des produits chimiques et de la machinerie, qui se sont tous retrouvés en déficit de plus de 30 milliards de dollars en 2022.
- Les sous secteurs manufacturiers qui enregistrent des excédents commerciaux sont le bois, l'alimentation, les minéraux non métalliques, le papier, ainsi que les produits du pétrole et du charbon. Ces excédents étaient tous inférieurs à 20 milliards de dollars en 2022.
- Les exportations manufacturières canadiennes se sont chiffrées à 447 milliards de dollars en 2022, tandis que les importations étaient de 646 milliards de dollars, soit un déficit commercial net de 199 milliards de dollars pour les produits manufacturés.
- La balance commerciale générale des produits du Canada était quasiment nulle en raison de l'excédent généré par le secteur de l'énergie, les exportations nettes de pétrole et de gaz compensant la majeure partie du déficit commercial du secteur manufacturier.





RÉPERCUSSIONS SUR LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT CANADIENNES

RÉPERCUSSIONS SUR LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT CANADIENNES

La plus grande partie de la capacité industrielle en Amérique du Nord se trouve aux États Unis et au Mexique. Le rôle général du Canada est davantage celui de producteur de ressources primaires et de bailleur de fonds.



Les excédents commerciaux nets générés dans les secteurs de l'agriculture, de l'énergie et des mines, ainsi que les déficits commerciaux nets dans le secteur manufacturier, reflètent ces tendances.

Même si l'accent est mis sur les ressources naturelles et le financement, les fabricants canadiens demeurent étroitement intégrés aux grandes industries du marché régional nord-américain.



Les secteurs, comme celui de l'automobile, offriront d'importantes possibilités à mesure que les marchés miseront davantage sur les véhicules électriques et la décarbonation à plus grande échelle dans l'ensemble de l'économie. Un rapport récent de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) présente des secteurs et des initiatives à l'échelle mondiale, y compris des entreprises canadiennes au Canada, aux États-Unis et ailleurs¹.

D'autres secteurs offriront également des possibilités liées à la chaîne d'approvisionnement aux fabricants canadiens à mesure que la « délocalisation » s'accélérera en Amérique du Nord.

PERSPECTIVES

PERSPECTIVES

Les perspectives pour le secteur manufacturier canadien sont mitigées. Certaines entreprises vont croître, d'autres vont continuer à régresser ou dépendront des subventions gouvernementales en raison de leur incapacité à être concurrentielles à l'étranger.

- La fabrication de produits aérospatiaux pourrait être confrontée à des défis au fil du temps si le marché des avions à réaction privés connaît un ralentissement ou une intensification de la concurrence.
- La construction navale et la production maritime industrielle sont généralement destinées à répondre aux besoins nationaux, et le rendement dans ce secteur en matière de contrats militaires ne correspond pas au profil d'une industrie concurrentielle à l'échelle internationale.
- La capacité de production de textiles s'est depuis longtemps orientée vers d'autres marchés, avec des perspectives limitées pour les fabricants canadiens en dehors des créneaux. En fait, les tendances de la FBCF dans le secteur des textiles montrent qu'ils sont peu présents sur le marché.



PERSPECTIVES

En revanche, l'automobile, les sciences de la vie et la biotechnologie, les produits chimiques, les piles à hydrogène, les appareils médicaux, et peut-être les plastiques, les métaux primaires et le caoutchouc, peuvent voir leur importance économique augmenter au fil du temps.



L'automobile est un moteur clé de la décarbonation et joue un rôle majeur dans l'élaboration de la politique stratégique du Canada en matière de minéraux, ainsi que dans le soutien à la fabrication et aux technologies de pointe.



Dans le domaine des sciences de la vie et de la biotechnologie, après avoir délocalisé la capacité de production de vaccins de jadis, on s'efforce maintenant d'attirer des investissements dans des installations de production nouvelles, agrandies et modernisées afin d'éviter d'être dans la situation que l'on a connue en 2020 2021 avec la livraison des vaccins contre la COVID-19. Cet effort sera soutenu dans un large éventail de domaines de recherche novateurs et nécessitera une meilleure protection de la propriété intellectuelle (PI) au Canada pour maintenir les niveaux d'investissement nécessaires.



Les appareils médicaux sont également essentiels pour répondre à la demande croissante de services de santé, bien qu'il faudra résoudre les problèmes structurels majeurs du système de santé ainsi que ceux liés à son mode de financement, pour promouvoir l'innovation, tout en rendant les produits abordables et évolutifs.



Les piles à hydrogène constituent un élément important de la stratégie canadienne globale pour l'hydrogène et de l'élan en faveur des batteries requises pour un éventail d'applications de technologies propres et pour appuyer les efforts de décarbonation.

PERSPECTIVES

Les efforts en matière de technologies propres et de décarbonation sont multidimensionnels et représenteront une part importante des possibilités offertes aux fabricants canadiens dans les années à venir.

Comme il a été mentionné, un rapport récent de l'AIE présente des secteurs et des initiatives à l'échelle mondiale qui offriront d'importantes possibilités.

Il s'agit notamment des investissements dans un large éventail de machines, d'équipements et de procédés industriels qui appuient la décarbonation de l'industrie lourde (p. ex. : le ciment et l'acier), ainsi que dans les secteurs de l'infrastructure (p. ex. : réseaux électriques, transport et stockage de l'hydrogène), de la gestion des émissions de dioxyde de carbone (p. ex. : captage du carbone) et de la réorientation des infrastructures existantes.



ANNEXE 1 : FIGURES D'ILLUSTRATION

Figure 1: Part du secteur manufacturier dans le PIB

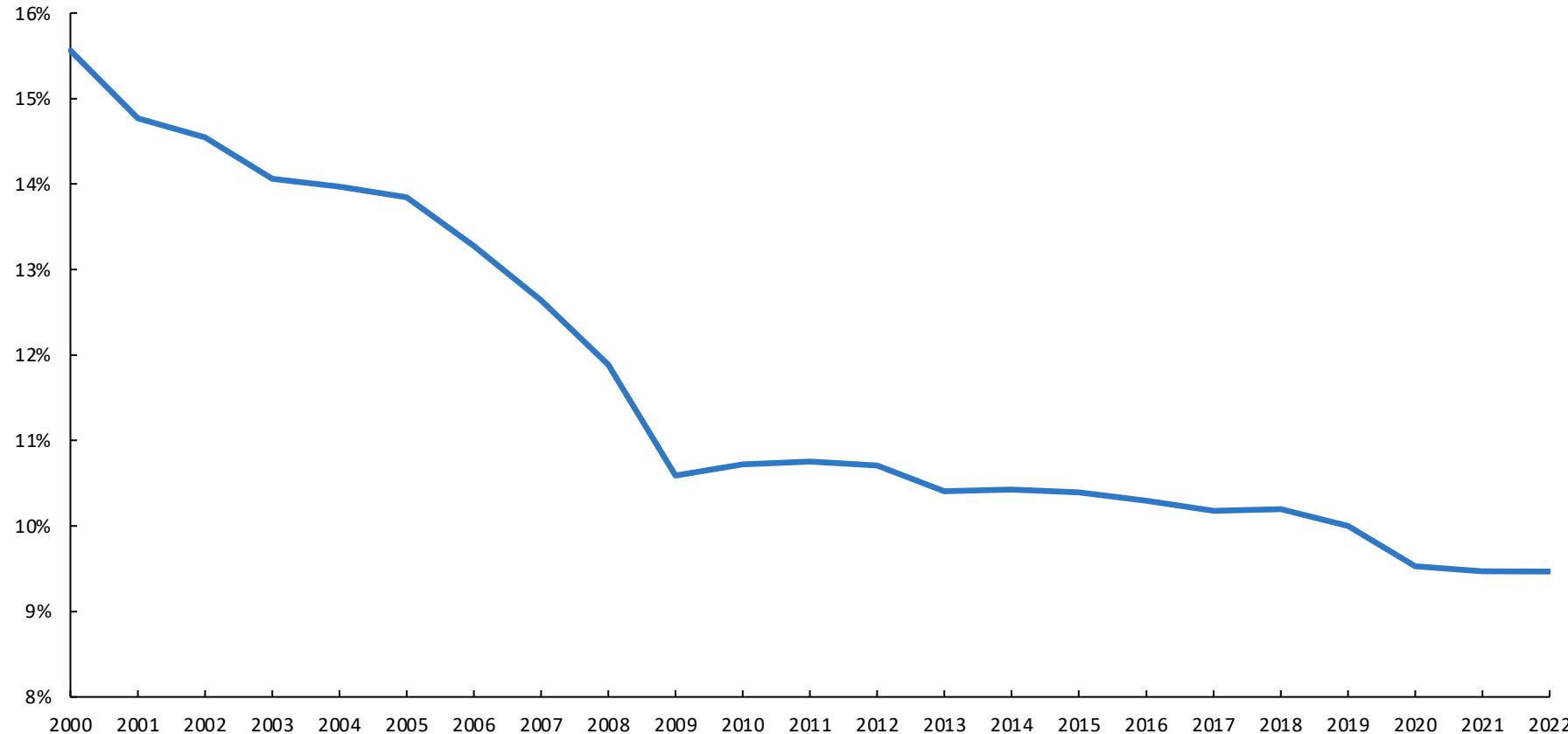


Figure 2: Part du secteur manufacturier dans les exportations

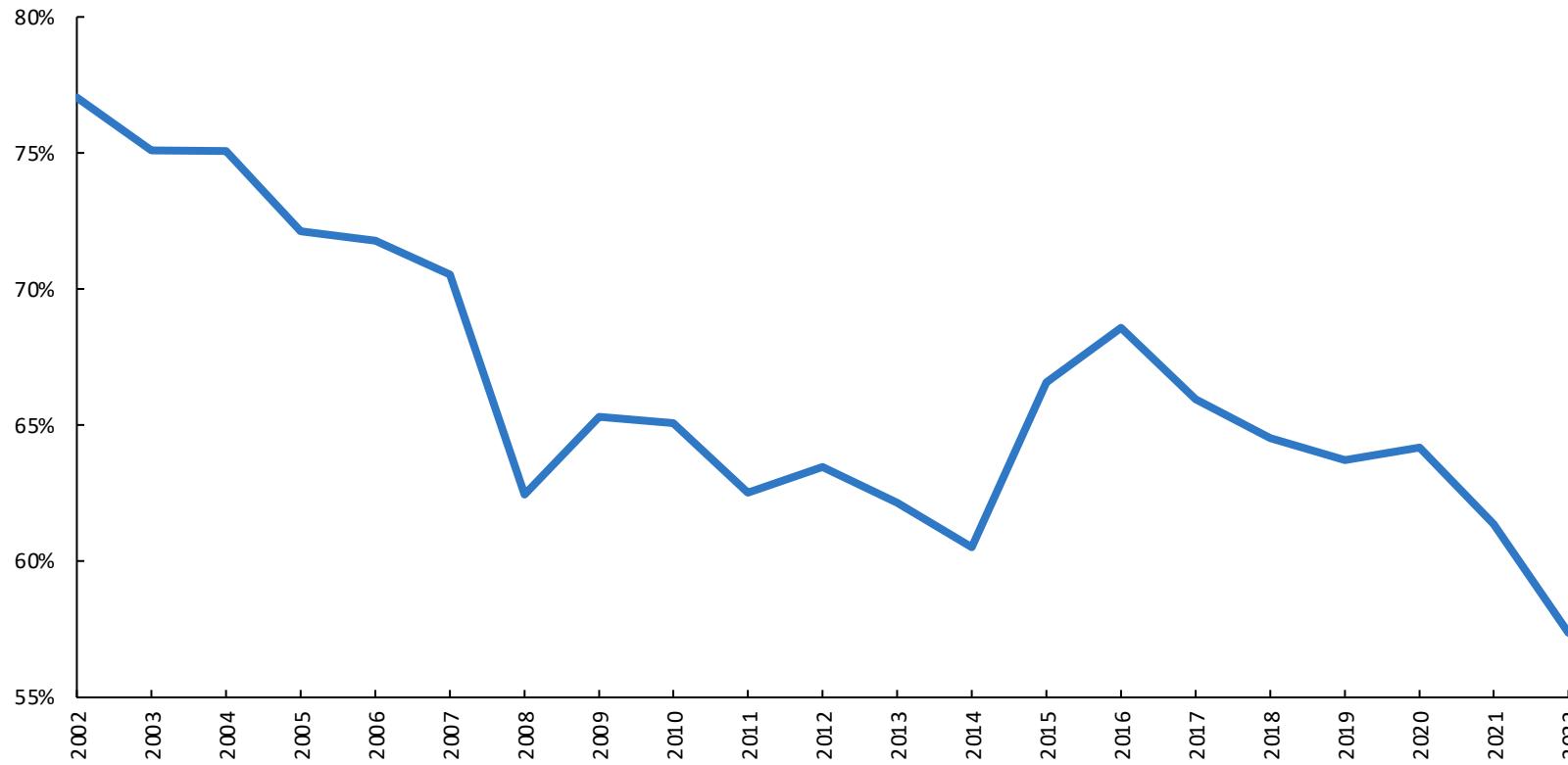
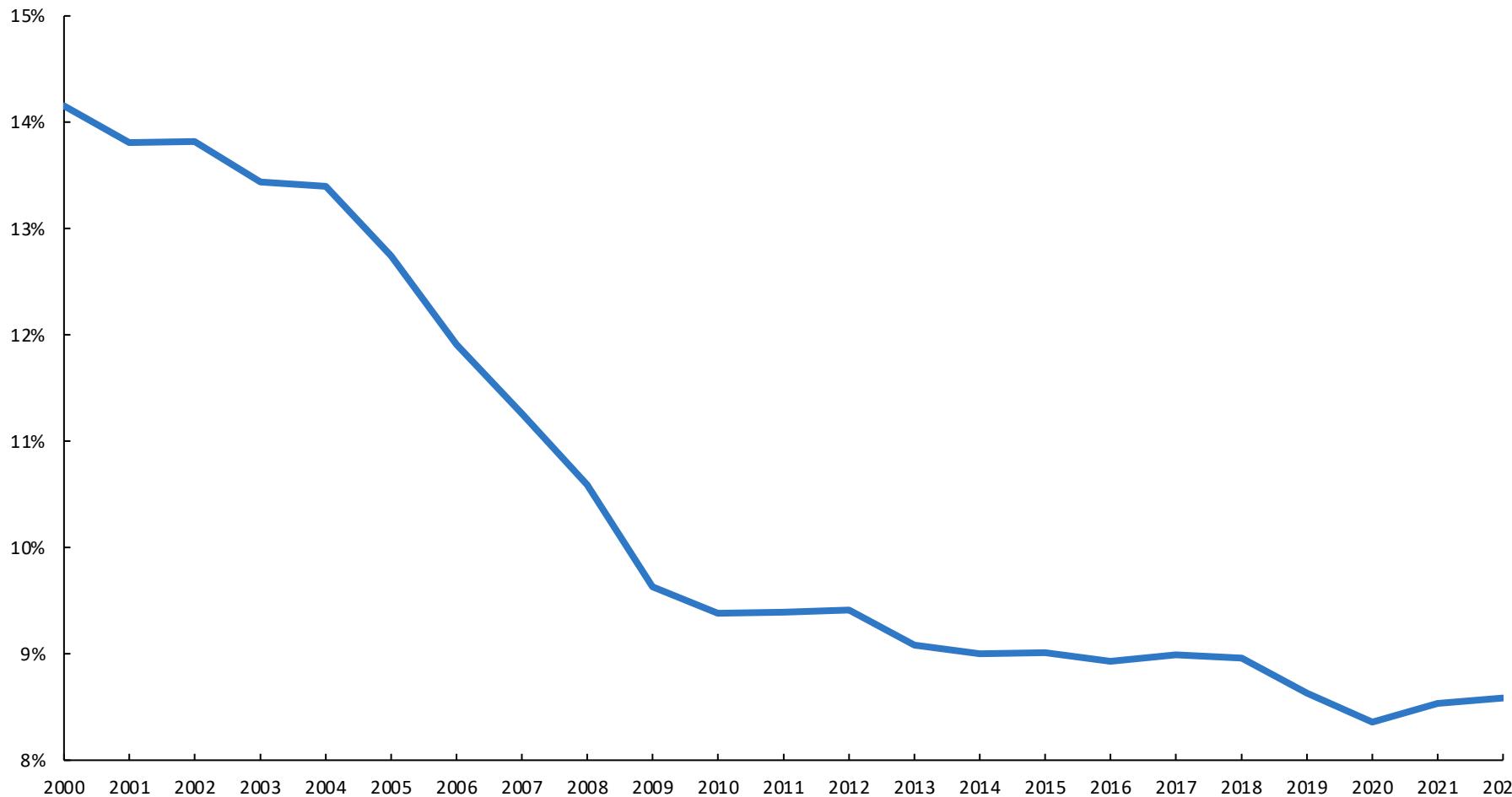


Figure 3: Part du secteur manufacturier dans l'emploi



ANNEXE 2 : DONNÉES ET MÉTHODE

DONNÉES ET MÉTHODE

Les données du présent rapport proviennent de Statistique Canada. Les dépenses d'investissement, la FBCF et les dépenses de réparation figurent dans le tableau 34-10-0035-01. Les données sur le PIB, l'emploi et le commerce se trouvent dans les tableaux 36-10-0402-01, 14-10-0023-01 et 12-10-0136-01 (respectivement).

Les données sur le commerce et le PIB ont été agrégées en fonction des valeurs nationales et annuelles (respectivement).

Dans le tableau 34-10-0035-01, les données concernant la période postérieure à 2021 concernent des dépenses « réelles, provisoires [et des] perspectives » et, par conséquent, ne contiennent aucune information sur les dépenses de réparation. Il en résulte des lacunes dans les données.

Il y a un risque que des erreurs se glissent dans les cellules où il n'existe pas de données. Pour remédier à ces lacunes, plusieurs mesures ont été prises afin que des estimations puissent être utilisées pour surmonter ces obstacles :

Les données relatives aux années 2022 et 2023 sont disponibles pour les dépenses d'investissement, mais pas pour les dépenses de réparation. En l'absence de données, les estimations des dépenses de réparation de 2022 sont basées sur le TCAC de 2006 à 2021. Dans le présent rapport, nous n'avons pas estimé les dépenses de réparation pour 2023, car cette méthode ne fournirait pas des résultats suffisamment fiables pour estimer deux périodes futures.

En général, lorsqu'il manquait des chiffres pour la réparation, mais qu'il était possible de les obtenir en soustrayant les dépenses d'investissement du total, des chiffres ont été insérés sur la base de cette approche résiduelle. Seulement, dans la plupart des cas où les données manquaient, cette approche n'était pas réalisable.

- Lorsque la valeur est « X » (supprimée pour satisfaire aux exigences de confidentialité de la *Loi sur les statistiques*) ou « F » (trop peu fiable pour être publiée), les cellules sont ajustées pour correspondre à la moyenne des chiffres de l'année précédente et de l'année suivante.
- En général, lorsque la valeur est X ou F au niveau du SCIAN à deux chiffres, les cellules sont ajustées à la moyenne des chiffres de l'année précédente et de l'année suivante.
- Lorsque les cellules X ou F au niveau du SCIAN à deux chiffres n'ont pas de valeurs pour les années précédentes ou suivantes, le prochain ensemble de données disponibles est appliqué aux cellules pertinentes des totaux des dépenses d'investissement et de réparation, et ajusté en fonction du nombre d'années au cours desquelles les chiffres sont estimés.
- Lorsque les cellules X ou F au niveau du SCIAN à deux chiffres n'ont pas de valeur à la fin de la période, les TCAC antérieurs sont appliqués aux totaux des dépenses d'investissement et de réparation dans la mesure du possible.

Les données du sous-secteur 316 (cuir et produits connexes) ont été supprimées en raison de la prévalence des données omises. Ce sous-secteur étant très restreint, son absence dans l'ensemble des données n'est pas considérée comme facteur important à prendre en compte dans les résultats ou l'analyse.

À PROPOS DU PRÉSENT RAPPORT

À PROPOS DU PRÉSENT RAPPORT

Le présent rapport a été rédigé par Michael Borish et William H. Thomas des Services économiques d'EDC, et révisé par Karen Turner. Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'auteur et ne doivent être attribuées ni à Exportation et développement Canada ni à son Conseil d'administration.

Si vous avez des questions ou des commentaires, prière d'écrire à Economics@edc.ca.
Pour les demandes des médias, prière d'écrire à media@edc.ca.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Le présent document est une compilation de renseignements accessibles au public. Il ne vise aucunement à donner des conseils précis et ne devrait pas être consulté dans cette optique, car son but est simplement d'offrir un tour d'horizon. Il serait donc malavisé d'agir ou de prendre une décision sans avoir fait une recherche approfondie indépendante et obtenu des conseils d'un professionnel sur le sujet précis traité. Bien qu'Exportation et développement Canada (EDC) ait déployé des efforts commercialement raisonnables pour s'assurer de l'exactitude des renseignements contenus dans le présent document, EDC ne garantit d'aucune façon leur exactitude, leur actualité ou leur exhaustivité. Le présent document pourrait devenir périmé, en tout ou en partie, à tout moment. Il incombe à l'utilisateur de vérifier les renseignements qu'il contient avant de s'en servir. EDC n'est aucunement responsable des pertes ou dommages occasionnés par une inexactitude, une erreur ou une omission dans ce contenu. Le présent document ne vise aucunement à donner des avis juridiques ou fiscaux et ne doit pas servir à cette fin. Pour obtenir ce genre de conseils, il est recommandé de consulter un professionnel compétent. EDC est propriétaire de marques de commerce et de marques officielles. Toute utilisation d'une marque de commerce ou d'une marque officielle d'EDC sans sa permission écrite est strictement interdite. Toutes les autres marques de commerce figurant dans ce document appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Les renseignements présentés peuvent être modifiés sans préavis. EDC n'assume aucune responsabilité en cas d'inexactitudes dans le présent document.